Indian and Northern Affairs Canada
Affaires indiennes et du Nord Canada
Canada

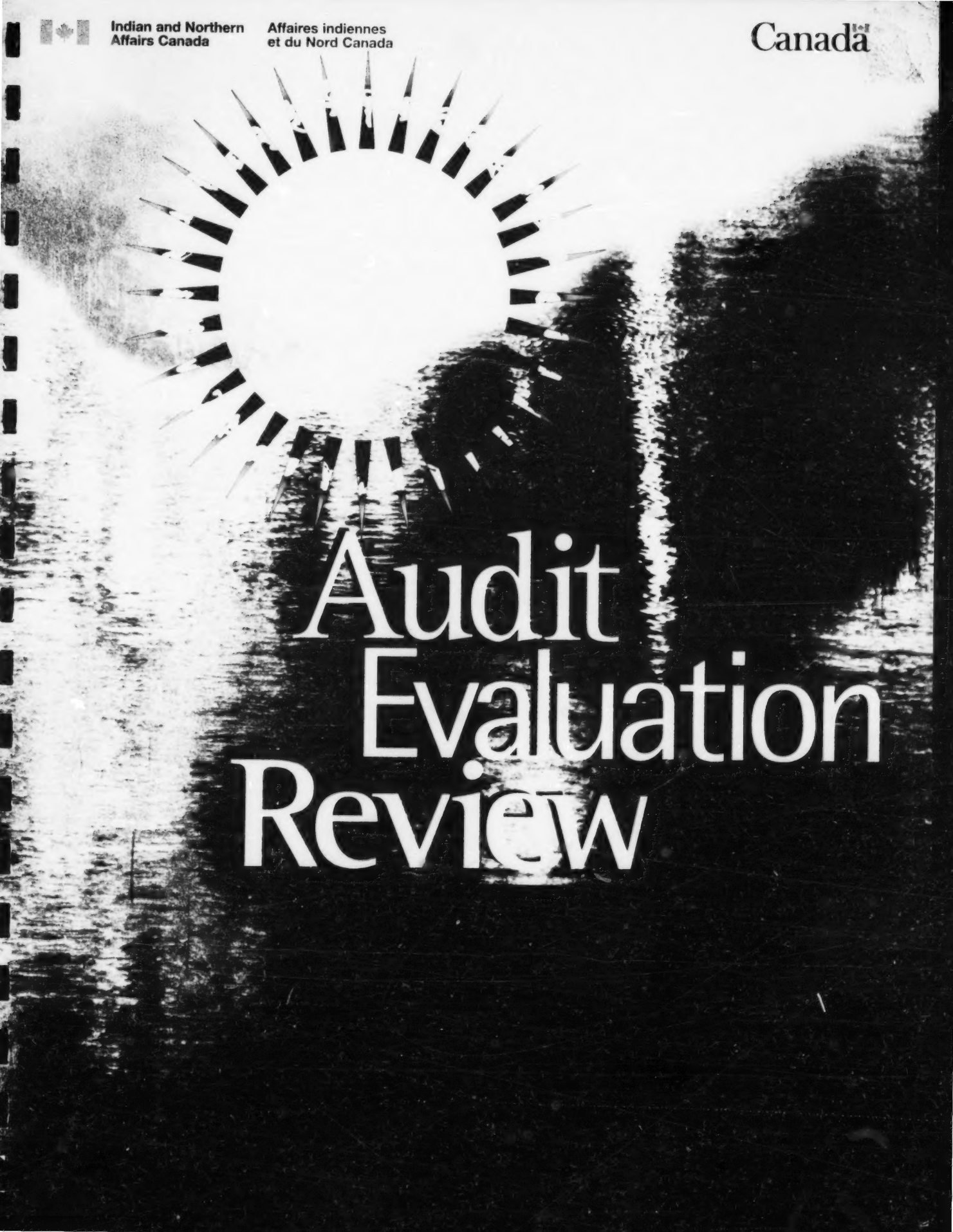

Audit Evaluation Review

102-00159/

Department of Indian Affairs and Northern Development
Corporate Services
Departmental Audit and Evaluation Branch

Prepared by:

Toby Stewart, Special Project Manager
Abbas Rangwala, Project Manager

Assisted by:

BDO Dunwoody
Chartered Accountants

Audit of Band and Individual Trust Accounts

Project 97/05
June 1998

Table of Contents

Executive Summary i
Purpose i
Background i
Objectives and Scope i
Audit Methodology ii

Section 1 - Introduction 1
Purpose 1
Background 1
Objectives 2
Scope 2
Audit Approach 2
Reporting Strategy 3

Section 2 - Findings and Recommendations 5
Accuracy and Validity of Recorded Transactions 5
Recommendations 6
Interface Application Controls 6
Recommendations 6
Records Retention and Retrieval 6
Recommendations 7

Section 3 - Sampling Methodology 8
Overview 8
Sampling Software 8
Size of Samples 8
Regional Transactions to be Drawn 9

Annexes

Terms of Reference
Action Plan

Executive Summary

Purpose

The purpose of this audit was to assess whether the transactions in Indian Band and Individual Trust Accounts for the fiscal years 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996 are fairly and accurately recorded.

Background

In accordance with the provisions of the *Indian Act*, the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) maintains two types of trust accounts, those for First Nations (capital and revenue accounts) and those for certain individual Indians (minors, mentally incompetents and adoptees). These accounts total approximately $1.05 billion in band and individual trust funds. There are 608 bands having 1,216 trust accounts and there are 13,500 individual trust accounts.

Deposits are made into these accounts by departmental officials from a variety of sources, often directly or indirectly as a result of resource transactions occurring on reserve lands. Payments are made to First Nations and individuals from these accounts, subject to approval from the Minister or his delegate. Interest is credited according to the terms set out in various Orders-in-Council.

The accounting for these funds is handled through a computerized system called the Trust Funds Management System (TFMS). At Indian Oil and Gas Canada (IOGC), a computerized system called the Resources Information Management System (RIMS) is also used to administer the oil and gas royalties due from oil and gas companies. Both of these systems, through interfaces , transfer accounting data to the computerized Departmental Accounting System (DAS) which is the general ledger of the department.

Objectives and Scope

The objectives of this audit were to:

- verify the accuracy and validity of the transactions in the Band and Individual Trust Accounts for 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996;
- assess all manual, clerical and supervisory controls over data before input into the interfaces and all computerized and manual basic controls over inputs and outputs and processing of data by these interfaces;

- evaluate accounting and administration practices pertaining to the band trust accounts in terms of due regard for efficiency, effectiveness, economy and compliance with established departmental directives, procedures and policies; and

- review and develop detailed process maps and identify potential areas of improvement.

The scope of the audit included a review of the accounting and administrative practices related to the TFMS and its interfaces with other computerized information systems of the department. In the Audit of BITA - first fieldwork phase, the interfaces of TFMS and RIMS to DAS were examined. It covered the integrity controls, data transfers and operational efficiency and effectiveness. This audit assignment, therefore, did not review the interfaces in detail. The audit covered the review of all band and individual trust account transactions for the fiscal years 1993 to 1996 at the Atlantic, Quebec, Manitoba, Saskatchewan, Northwest Territories and Yukon regions.

The audit of band and individual trust accounts was carried out by BDO Dunwoody Chartered Accountants of Ottawa, Ontario.

Audit Methodology

A preliminary survey of this audit was conducted by Arthur Andersen & Co. of Ottawa, Ontario. Their report to the department recommended that, based on their preliminary assessment, an audit of the transactions of the band and individual trust accounts, as well as the electronic system interfaces, be performed in the first fieldwork plan of the audit.

The audit reviewed the transactions in the band and individual trust accounts for the fiscal years 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996, maintained by the headquarters and Regional Accounting Operations Directorates, Finance Branch of the department in the regions of Ontario, Alberta and British Columbia, and at IOGC, with a view to express an audit opinion on their accuracy, validity and fairness. The sampling approach for this audit was based on using a 3% expected error rate, a 5% maximum tolerable error and a 95% confidence level. Furthermore, expected and maximum error rates were based on the materiality of the transactions processed, and were not based on the transaction dollar values or account balances.

The second fieldwork phase of the audit had the same objectives as the first fieldwork phase, and reviewed the transactions in the band and individual trust accounts maintained by the remaining six regions.

General Assessment

The audit found, based on the review of transactions recorded in the band and individual trust accounts maintained by the Regional Accounting Operations directorates and the Finance Branch of the department, that the trust transactions were fairly stated in all material respects.
The audit could not confirm the closing balances of the band and individual trust accounts as of March 31, 1996, as the opening balances of the band and individual trust accounts were not audited by an independent audit.

Our review has shown that sufficient controls exist to ensure that the data handled by the interfaces among the computerized systems is complete and accurate, however, the main controls are manual and compensatory in nature.

While all regions were able to produce sufficient documentation to satisfy our audit objectives, many of the regions experienced varying degrees of difficulty in retrieving all required documentation. The department's policies and procedures with respect to retention of trust transaction documentation requires formalization to ensure the department is adequately discharging its trust funds management responsibilities.

Section 1 - Introduction

Purpose

The purpose of this audit was to assess whether the transactions in Indian Band and Individual Trust Accounts for the fiscal years 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996 are fairly and accurately recorded.

Background

The Departmental Audit and Evaluation Branch (DAEB)'s 1997-1998 Plan, approved by the Departmental Audit and Evaluation Committee (DAEC), included an audit of Band and Individual Trust Accounts. The audit covered headquarters, Atlantic, Quebec, Manitoba, Saskatchewan, Northwest Territories and Yukon regions. It completed the cycle of Band and Individual Trust Accounts audits started in 1996-1997 in Ontario, Alberta and B.C. Regions and in Indian Oil and Gas Canada.

In accordance with the provisions of the *Indian Act*, the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) maintains two types of trust accounts. These accounts are for First Nations (capital and revenue accounts) as well as accounts for certain individual Indians (minors, mentally incompetents, deceased and adoptees' accounts). DIAND manages approximately $1.05 billion in band and individual trust funds. There are 608 bands having 1,216 trust accounts and there are 13,500 individual trust accounts.

Deposits are made into these accounts by departmental officials from a variety of sources, often directly or indirectly as a result of resource transactions occurring on reserve lands. Expenditures are made to First Nations and individuals from these accounts, subject to approval from the Minister or his delegate. Interest is calculated and credited to these accounts in accordance with the effective orders-in-council and treasury board decisions.

The accounting for these trust accounts is handled through a computerized system called the Trust Funds Management System (TFMS). Also, at Indian Oil and Gas Canada (IOGC) in Calgary, a computerized Resources Information Management System (RIMS) is utilized. RIMS stores information on leases and oil and gas royalties due and received from the Oil and Gas companies.

RIMS supports IOGC's functions for verifying oil and gas royalties and ensuring that the royalty paying companies have reported correct production. Both TFMS and RIMS, through interfaces, connect with the computerized Departmental Accounting System (DAS) of DIAND. Since TFMS and RIMS are not modules of DAS, reconciliations with DAS are prepared for each of TFMS and RIMS.

When the systems were initially implemented, operational and data reconciliation difficulties were encountered by the operational management. These difficulties mostly originated with the transfer of data from one system to the other.

Objectives

The objectives and issues of this audit were to:

- verify the accuracy and validity of the transactions in the Band and Individual Trust Accounts for 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996;
- assess all manual, clerical and supervisory controls over data before input into the interfaces and all computerized and manual basic controls over inputs and outputs and processing of data by these interfaces;
- evaluate accounting and administration practices pertaining to the trust accounts in terms of due regard for efficiency, effectiveness, economy and compliance with established departmental directives, procedures and policies; and
- review and develop a detailed process map and identify potential areas of improvement.

Scope

The scope of the audit included a review of the accounting and administrative practices related to the TFMS and its interfaces with other computerized information systems of the department. In the Audit of BITA first framework phase, the interfaces of TFMS and RIMS to DAS were examined. It covered the integrity controls, data transfers and operational efficiency and effectiveness. This audit assignment, therefore, did not review the interfaces in detail.

The review covered all Band and Individual Trust Accounts and transactions for 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996 including manual and computerized procedures performed at the regions and other operational, supervisory and management functions performed at headquarters and at the Atlantic, Quebec, Manitoba, Saskatchewan, Northwest Territories and Yukon Regions.

Audit Approach

The Preliminary Survey Phase of this project conducted by the Departmental Audit and Evaluation Branch recommended that an audit of the transactions of the band and individual accounts, as well as electronic system interfaces be performed in Phase II and Phase III of the project.

It was required to audit the transactions in the Bands and Individual Trust Accounts for the fiscal years 1993-1994 through 1995-1996 and to express an opinion on their accuracy and fairness in the Atlantic, Quebec, Manitoba, Saskatchewan, Northwest Territories and Yukon Regions.

The detailed work included:

- verification of documents supporting the allocation of receipts and the disbursement authorization processes;

- verification, by substantive testing, of the transactions in Bands and Individual Trust Accounts for 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996 at Atlantic, Quebec, Manitoba, Saskatchewan, Northwest Territories and Yukon regions;

  Note: The processing methodology and the data integrity controls for the year 1993-1994 were significantly different from 1994-1995 and 1995-1996. Therefore, for our sampling for testing, the transactions for 1993-1994 were treated as a separate pool, distinct from the other two years;

- verification of calculation of interest credited to Band and Individual Trust Accounts;

- review of the adequacy and effectiveness of the reconciliation between systems which record and deal with the transactions in band and individual accounts; and

- review and development of detailed process maps and identification of potential areas of improvement.

The sampling approach for this audit was based on the transaction population, a 3% expected error rate and a 5% maximum tolerable error and a 95% confidence level. Expected and maximum error rates were based on the materiality of transactions processed, and not the transaction dollar amounts or account balances.

Reporting Strategy

The main purpose of this audit was to obtain an external auditor's opinion as to whether the transactions in Band and Individual Trust Accounts for the fiscal years 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996 were fairly stated in accordance with the provisions of the *Indian Act.*

Our objectives included an assessment of the adequacy and effectiveness of application controls; and, an evaluation of accounting and administrative practices in terms of due regard for efficiency, effectiveness, economy and compliance with departmental directives, procedures and policies. The two latter objectives are of an internal audit nature. As a result, this report presents the external audit opinion on BDO Dunwoody, Chartered Accountants, letterhead and internal audit findings in Section 2 of the report.

The external auditor's opinion presented in this report is qualified in respect of completeness of the trust account receipts. Auditing the issue of completeness would entail examination of the controls and processes employed by the department's Lands and Trust Services (LTS) function to ensure that all receipts due to the bands and individuals are collected. The scope of this audit excluded the activities of LTS and was limited to those receipts actually received by the department.

Section 2 - Findings and Recommendations

Accuracy and Validity of Recorded Transactions

The audit found that Band and Individual Trust Account transactions were accurately recorded and valid during the fiscal years 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996.

The trust accounts have not been audited for a number of years. As a result the external auditor was unable to express an opinion on the trust account balances. It is anticipated that the trust accounts will be audited for all successive fiscal years which will eventually enable an external auditor to express an opinion on the trust account balances by virtue of the fact that the opening balances at April 1, 1993 will become immaterial in relation to the transactions audited subsequent to that date.

Auditing the issue of completeness would entail examination of the controls and processes employed by the department's Lands and Trust Services (LTS) function to ensure that all receipts due to the bands and individuals are collected. The scope of this audit excluded the activities of LTS and was limited to those receipts actually received by the department. As a result, the processes employed by LTS to ensure that all receipts due to the bands and individuals are collected were not audited.

The following table summarizes by region the number of transactions examined, according to our sampling plan which was based on 95% confidence level and an expected error rate of 3%.

	1993-1994	1994-1996	Total
Atlantic	74	110	184
Quebec	115	122	237
Manitoba	119	123	242
Saskatchewan	125	128	253
Northwest Territories	41	41	82
Yukon	95	76	171
Total	569	600	1,169

Further detail on the sampling methodology is provided in Section 3 of the report.

In addition to the statistical samples above, we selected additional samples, using judgmental sampling, in each of the regions from the populations of non-trust receipts and non-trust disbursements to satisfy ourselves that trust transactions were not improperly recorded as non-trust transactions.

Except for the isolated instances outlined later in this report, which were satisfactorily resolved from an audit point of view, we found the transactions to be accurately recorded and the documentation made available to be satisfactory.

Recommendation

None

Interface Application Controls

There are sufficient controls in place to ensure that the data handled by the interfaces between TFMS, DAS and RIMS is complete and accurate. However, the main controls are still manual and compensatory in nature.

As outlined in the introduction section of this report a detailed review of the computerized interfaces was outside of the scope of this audit as this review was conducted as part of the first fieldwork phase of the audit. However, while in the regions we traced the majority of our sample transactions into DAS and Public Works and Government Services Canada (PWGSC) as a substantive measure to ensure that the interface was taking place. In addition, we reviewed the month-end reconciliations performed between TFMS, DAS and PWGSC.

The audit did not find any errors in those items tested.

Recommendation

None

Records Retention and Retrieval

The department's policies and procedures with respect to the retention of documentation supporting trust fund transactions requires formalization to ensure the department is adequately discharging its trust funds management responsibilities.

The first fieldwork phase of the audit had observed that one of the regions required improvements in its record retention and retrieval procedures. Similarly, we observed during the conduct of this audit that a number of the regions visited also had varying degrees of difficulty in locating documentation, particularly from the 1993-1994 fiscal year.

However, in all cases we were ultimately able to satisfy ourselves by alternative means as to the accuracy and validity of transactions. However, as administrator of the Band and Individual Trust Accounts, the department must apply a high standard of care to the administration of band monies. Timely retrieval of all required supporting documents is an essential part of this high standard of care.

Recommendation

It is recommended that the Director General, Registration, Revenues and Band Governance Branch, Lands and Trust Services in consultation with the Regional Directors of Lands and Trust Services and Corporate Services undertake to develop policies and procedures dealing with the records retention and retrieval.

Section 3 - Sampling Methodology

Overview

The audit required that the transactions to be audited be selected using a statistically correct process. The Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) provided the audit team, in electronic format, with all of the transactions for the three fiscal years to be audited. The audit team examined the files provided by DIAND and confirmed that they included all BITA transactions for the three specified fiscal years.

The preliminary survey phase of BITA audit report identified that the 1993/94 fiscal year was significantly different in the transaction processing methodology and as a result it was recommended that 1993-1994 transactions be tested separately. It also concluded that 1994-1995 transactions could be combined with 1995-1996 transactions so that one sample would be drawn from two years.

Sampling Software

It was decided at the start of the assignment that the auditors would employ IDEA, a software package approved by the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA). This package has also been used by the Auditor General of Canada and numerous internal audit divisions within federal government departments.

Size of Samples

The sizes of the samples, to be selected for each of the identified populations of transactions, were computed using statistical formulas appropriate to auditing and statistical requirements. The variables used to compute the sample sizes were those specified within the terms of reference for the audit, namely:

- 95% confidence level,
- expected error rate 3%,
- maximum tolerable error rate 5%.

The following tables detail the resulting samples from the regions.

Regions 1993/94 Description	Total Population	Atlantic Sample Size	Quebec Sample Size	Man. Sample Size	Sask. Sample Size	Yukon Sample Size	NWT Sample Size	Total
Receipts drawn from the TFMS (codes 1 and 11)	2575	34	48	45	68	20	8	223
Disbursements drawn from TFMS (code 2)	1545	37	50	41	18	39	14	199
Journal vouchers drawn from TFMS (codes 3 and 13)	6671	3	17	33	39	36	19	147
Total	10791	74	115	119	125	95	41	569

Regions 1994/95 and 95/96 Description	Total Population	Atlantic Sample Size	Quebec Sample Size	Man. Sample Size	Sask. Sample Size	Yukon Sample Size	NWT Sample Size	Total
Receipts drawn from the TFMS (codes 1 and 11)	5278	21	61	33	70	30	13	228
Disbursements drawn from TFMS (code 2)	2608	24	40	46	11	16	24	161
Journal vouchers drawn from TFMS (codes 3 and 13)	14561	65	21	44	47	30	4	211
Total	22447	110	122	123	128	76	41	600

Regional Transactions to be Drawn

The preliminary survey phase of the audit determined that the regions were homogenous and therefore could be treated as a single population. This meant that the transactions for the regions would be processed in the following manner:

- the transactions were drawn for all six regions as a whole; and
- the drawn samples were subdivided for each of the six regions.

During the conduct of BITA first fieldwork phase, it was found that roughly half of the transactions were interest computations generated automatically by DIAND's computer systems. Furthermore, it was observed that the majority of these transactions were quite small and therefore not material.

A review of the system generated interest transactions resulted in the observation that testing the system's interest computation methodology together with a smaller judgmental sample of these transactions would confirm the accuracy and completeness of these transactions. It was decided that computer generated interest transactions would not be included within the samples to be drawn. Interest transactions that are not automatically generated by the system would remain within the overall transaction population to be sampled.

TERMS OF REFERENCE

Terms of Reference

Audit of Band and Individual Trust Accounts (BITA)

Background: The Departmental Audit and Evaluation Branch (DAEB)'s 1997-1998 Plan, approved by the Departmental Audit and Evaluation Committee (DAEC), includes an audit of Band and Individual Trust Accounts. The proposed audit will cover headquarters, Atlantic, Quebec, Manitoba, Saskatchewan, Northwest Territories and Yukon regions. It will complete the cycle of Band and Individual Trust Accounts audits started in 1996-1997 in Ontario, Alberta and B.C. regions and in Indian Oil and Gas Canada. Also, the DAEC has asked that these audits be conducted on a cyclical basis.

In accordance with the provisions of the *Indian Act*, the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND) maintains two types of trust accounts. These accounts are for First Nations (capital and revenue accounts) as well as accounts for certain individual Indians (minors, mentally incompetents, deceased and adoptees' accounts).

Deposits are made into these accounts by departmental officials from a variety of sources, often directly or indirectly as a result of resource transactions occurring on reserve lands. Expenditures are made to First Nations and individuals from these accounts, subject to approval from the Minister or his delegate. Interest is calculated and credited to these accounts in accordance with the effective orders-in-council and Treasury Board decisions.

The trust accounts have not been audited for a number of years. Therefore, it is now proposed that transactions in these accounts for the years 1993-1994 1994-1995 and 1995-1996 be audited.

The accounting for the trust accounts is handled through a computerized system called the Trust Funds Management System (TFMS).

.../2

Also, at Indian Oil and Gas Canada (IOGC) in Calgary, a computerized Resources Information Management System (RIMS) is utilized. RIMS stores information on leases and on oil and gas royalties due and received from the Oil and Gas companies.

RIMS supports IOGC's functions for verifying oil and gas royalties and ensuring that the royalty paying companies have reported correct production. Both TFMS and RIMS, through interfaces, connect with the computerized Departmental Accounting System (DAS) of DIAND. Since TFMS and RIMS are not modules of DAS, reconciliations with DAS are prepared for each of TFMS and RIMS.

When the systems were initially implemented, operational and data reconciliation difficulties were encountered by the operational management. These difficulties mostly originated with the transfer of data from one system to the other.

Objectives: The objectives and issues of this audit are to:

- verify the accuracy and validity of the transactions in the Band and Individual Trust Accounts for 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996;
- assess all manual, clerical and supervisory controls over the data before input into the interfaces and all computerized and manual basic controls over inputs and outputs and processing of data by these interfaces;
- evaluate accounting and administration practices pertaining to the trust accounts in terms of due regard for efficiency, effectiveness, economy and compliance with departmental directives, procedures and policies; and
- review and develop a detailed process map and identify potential areas of improvement.

.../3

Scope: The scope of this audit includes a review of the accounting and administrative practices related to the TFMS and its interfaces with other computerized information systems of the department. In the Audit of Band and Individual Trust Accounts - the interfaces of TFMS and RIMS to DAS were examined. It covered the integrity controls, data transfers and operational efficiency and effectiveness. The present audit assignment will, therefore, not review the interfaces in detail.

The review will cover all band and individual trust accounts and transactions for 1993-1994, 1994-1995 and 1995-1996 including manual and computerized procedures performed at the regions and other operational, supervisory and management functions performed at headquarters and at the Atlantic, Quebec, Manitoba, Saskatchewan, Northwest Territories and Yukon regions.

Approach: The audit of the Band and Individual Trust Accounts will be conducted in the following three phases:

- preliminary survey and evaluation;
- fieldwork and analysis; and
- reporting.

Resources: The project will be implemented using contracted resources and will be managed by the Departmental Audit and Evaluation Branch (DAEB).

Cost: In addition to DAEB resources, it is estimated that the contracted resources will cost $ 126,000.

Timeframe: The audit planning will commence in August 1997.

Brent DiBartolo
Assistant Deputy Minister
Corporate Services
September 25, 1997

Bob Watts
Assistant Deputy Minister
Lands and Trust Services
October 2, 1997

ACTION PLAN

AUDIT AND EVALUATION / VÉRIFICATION INTERNE ET ÉVALUATION

REQUEST FOR ACTION PLAN / DEMANDE DE PLAN D'ACTION

PROJECT / PROJET : 97-05
DATE SENT / DATE D'ENVOI: May 21, 1998
DATE DUE / ÉCHÉANCE: May 29, 1998

PROJECT TITLE / TITRE DU PROJET : AUDIT OF BAND AND INDIVIDUAL BAND TRUST ACCOUNTS

REGION OR BRANCH / RÉGION OU DIRECTION GÉNÉRALE : Registration, Revenues and Band Governance Branch, Lands and Trust Services

(1) RECOMMENDATIONS / RECOMMANDATIONS	(2) REPORT / RAPPORT PAGE NO.	(3) ACTION PLAN / PLAN D'ACTION (If space provided is insufficient please continue on blank sheet. / Si vous manquez d'espace, veuillez continuer sur une page blanche.)	(4) RESPONSIBLE MANAGER / GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITLE / TITRE)	(5) PLANNED COMPLETION DATE / DATE PRÉVUE DE MISE EN OEUVRE
It is recommended that the Director General, Registration, Revenues and Band Governance Branch, Lands and Trust Services in consultation with the Regional Directors of Lands and Trust Services and Corporate Services undertake to develop policies and procedures dealing with records retention and retrieval.	7	1- Consult with headquarters and regional Lands and Trust Services as well as Corporate Services staff in determining which documents should be maintained on file; 2- Draft a policy that would enable regions to undertake corrective action where appropriate to ensure all required documentation is retained on a central file; and 3- Assign the responsibility to each Regional Director General to ensure such practices are followed.	Director General, Registration, Revenues and Band Governance Branch, Lands and Trust Services	36249

Affaires indiennes et du Nord Canada

Indian and Northern Affairs Canada

Canad

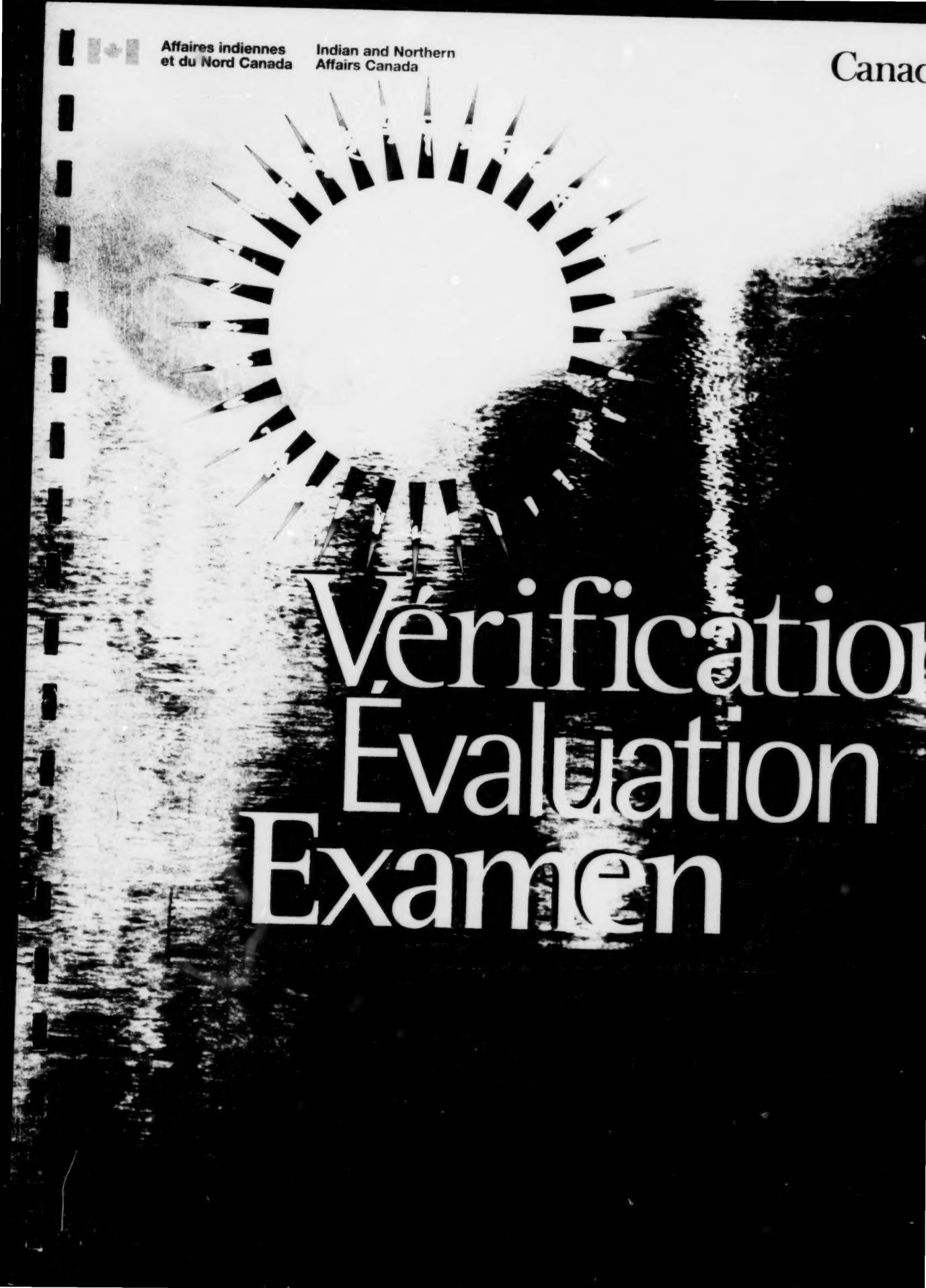

Vérification Évaluation Examen

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
Services ministériels
Direction générale de l'évaluation et de la vérification interne

Rédigé par :

Toby Stewart, chargé de projet spécial
Abbas Rangwala, chargé de projet

Avec l'aide de :

BDO Dunwoody,
Comptables agréés

Vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers

Projet 97/05
Juin 1998

Table des matières

Résumé i
Objet i
Données explicatives i
Objectifs et étendue de la vérification i
Méthodes de vérification ii

Section 1 - Introduction 1
Objet 1
Données explicatives 1
Objectifs 2
Étendue de la vérification 2
Méthode de vérification 3
Stratégie de présentation de l'information 4

Section 2 - Constatations et recommandations 5
Exactitude et validité des opérations comptabilisées 5
Recommandations 6
Contrôles des applications des interfaces 6
Recommandations 6
Conservation et recherche des documents 6
Recommandations 7

Section 3 - Méthodes d'échantillonnage 8
Aperçu de la question 8
Logiciel d'échantillonnage 8
Taille des échantillons 8
Opérations régionales à prélever 9

Annexes
Mandat
Plan d'action

Résumé

Objet

La présente vérification visait à déterminer si les opérations relatives aux comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens, pour les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996, sont comptabilisées de manière juste et exacte.

Données explicatives

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les Indiens*, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) administre deux types de comptes en fiducie : ceux des Premières nations (les comptes de capital et les comptes de recettes) et ceux de certains particuliers (les mineurs, les personnes atteintes d'incapacité mentale et les personnes adoptées). Les fonds en fiducie ainsi gérés totalisent environ 1,05 milliards$. On compte 608 bandes, qui possèdent ensemble 1 216 comptes en fiducie, et le nombre de comptes en fiducie des particuliers s'élève à 13 500.

Les dépôts dans ces comptes sont faits par des fonctionnaires du Ministère depuis différentes sources, souvent directement ou indirectement à la suite de transactions touchant des ressources et effectuées sur des terres de réserve. Des paiements sont effectués aux Premières nations et aux particuliers à partir de ces comptes, sous réserve de l'approbation de la ministre ou de son représentant. Les intérêts sont crédités suivant les modalités prévues dans les divers décrets.

La comptabilité de ces fonds est tenue au moyen d'un système informatisé appelé le Système de gestion des fonds de fiducie (SGFF). L'organisme Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC) utilise aussi un système informatisé appelé le Système de gestion des données sur les ressources (SCDR), pour administrer les redevances pétrolières et gazières perçues des sociétés pétrolières et gazières. Ces deux systèmes, par leurs interfaces, transfèrent les données comptables au Système ministériel de comptabilité (SMC), qui constitue le grand livre général du Ministère.

Objectifs et étendue de la vérification

Les objectifs de cette vérification étaient les suivants :

- vérifier l'exactitude et la validité des opérations dans les comptes en fiducie des bandes et des particuliers, pour les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996;

- évaluer la qualité des contrôles manuels, administratifs et de supervision auxquels sont soumis les données avant leur entrée dans les interfaces, et la qualité de tous les contrôles informatisés et de tous les contrôles de base manuels touchant les entrées et les sorties ainsi que le traitement des données par ces interfaces;

- évaluer les pratiques comptables et administratives appliquées aux comptes en fiducie des bandes, pour déterminer si l'on accorde l'importance voulue à l'économie, à l'efficience, à l'efficacité ainsi qu'au respect des directives, procédures et politiques établies par le Ministère;

- examiner et produire des descriptions détaillées des processus, et indiquer les points susceptibles d'être améliorés.

La vérification consistait à examiner les pratiques comptables et administratives appliquées au SGFF, et aux interfaces entre ce système et les autres systèmes d'information informatisés du Ministère. Dans la première phase de vérification sur place des comptes en fiducie des bandes et des particuliers (CFPB), on a examiné les interfaces entre, d'une part, le SGFF et le SGDR et, d'autre part, le SMC. La vérification a porté sur les contrôles d'intégrité, les transferts de données et l'efficacité et l'efficience opérationnelles. On n'a donc pas examiné les interfaces en détail, à cette occasion. Il s'agissait de passer en revue toutes les opérations relatives aux comptes en fiducie des bandes et des particuliers, effectuées au cours des exercices financiers 1993 à 1996, dans les régions de l'Atlantique, du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

La vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers a été faite par BDO Dunwoody, comptables agréés, d'Ottawa, en Ontario.

Méthodes de vérification

Un examen préliminaire a été mené par la firme de comptables Arthur Andersen and Co., d'Ottawa, en Ontario. Dans son rapport au Ministère, cette firme a recommandé que dans la première phase de vérification sur place, on vérifie les opérations des comptes en fiducie des bandes et des particuliers, ainsi que les interfaces des systèmes électroniques.

La vérification a donc consisté à examiner les opérations touchant les comptes en fiducie des bandes et des particuliers lors des exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996, en vue de fournir une opinion sur leur exactitude, leur validité et leur fidélité. Les comptes en question sont administrés par l'administration centrale et par les directions régionales des opérations comptables (Direction générale des finances) du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, dans les régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, ainsi que par PGIC. Pour l'échantillonnage, on a établi le taux d'erreurs prévu à 3 %, le taux d'erreur maximal acceptable à 5% et le niveau de confiance à 95%. En outre, le taux d'erreurs prévu et le taux d'erreur maximal étaient fondés sur l'importance relative des opérations traitées, et non sur la valeur en dollars des opérations ou sur les soldes de compte.

La deuxième phase de vérification sur place avait les mêmes objectifs que la première, et portait sur les opérations relatives aux comptes en fiducie des bandes et des particuliers dans les six autres régions.

Évaluation générale

D'après l'examen des opérations enregistrées dans les comptes en fiducie des bandes et des particuliers tenus par les directions régionales des opérations comptables et par la Direction générale des finances, du Ministère, les opérations de fiducie ont été fidèlement inscrites, à tous égards importants. La vérification n'a pas permis de confirmer les soldes de clôture des comptes en fiducie des bandes et des particuliers au 31 mars 1996, puisque les soldes d'ouverture de ces comptes n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante.

Notre examen a démontré qu'on appliquait les contrôles appropriés pour vérifier l'intégralité et l'exactitude des données traitées par les interfaces entre les systèmes informatisés. On a cependant constaté que les principaux contrôles étaient manuels et de type compensatoire.

Si toutes les régions ont été en mesure de produire assez de documents pour nous permettre d'atteindre nos objectifs, plusieurs d'entre elles ont eu plus ou moins de difficultés à trouver toute la documentation requise. Si le Ministère veut s'acquitter correctement de ses responsabilités en matière de gestion des fonds en fiducie, il doit donner une forme officielle à ses politiques et procédures concernant la conservation des documents relatifs aux opérations de fiducie.

Section 1 - Introduction

Objet

La présente vérification visait à déterminer si les opérations relatives aux comptes en fiducie des bandes et des particuliers indiens, pour les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996, sont comptabilisées de manière juste et exacte.

Données explicatives

Le plan de la Direction générale de l'évaluation et de la vérification interne (DGÉVI) pour 1997-1998, approuvé par le Comité ministériel de la vérification et de l'évaluation (CMVE), prévoyait une vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers. Cette vérification touchait l'administration centrale ainsi que les régions de l'Atlantique, du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Elle complétait le cycle des vérifications de comptes en fiducie entamé en 1996-1997, dans les régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ainsi que chez Pétrole et gaz des Indiens du Canada.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les Indiens*, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) administre deux types de comptes en fiducie : ceux des Premières nations (les comptes de capital et les comptes de recettes) et ceux de certains particuliers chez les Indiens (les mineurs, les personnes atteintes d'incapacité mentale, les personnes décédées et les personnes adoptées). Les fonds en fiducie ainsi gérés totalisent environ 1,05 milliards $. On compte 608 bandes, qui possèdent ensemble 1 216 comptes en fiducie, et le nombre de comptes en fiducie des particuliers s'élève à 13 500.

Les dépôts dans ces comptes sont faits par des fonctionnaires du Ministère depuis différentes sources, souvent directement ou indirectement à la suite de transactions touchant des ressources et effectuées sur des terres de réserve. Des paiements sont effectués aux Premières nations et aux particulier à partir de ces comptes, sous réserve de l'approbation de la ministre ou de son représentant. Les intérêts sont calculés et crédités conformément aux décrets en vigueur et aux décisions du Conseil du Trésor.

La comptabilité de ces fonds est tenue au moyen d'un système informatisé appelé le Système de gestion des fonds de fiducie (SGFF). L'organisme Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC) utilise aussi un système informatisé appelé le Système de gestion des données sur les ressources (SGDR). Ce système stocke des informations sur les baux et sur les redevances pétrolières et gazières à percevoir et perçues des sociétés pétrolières et gazières.

Le SGDR permet à PGIC de vérifier les redevances pétrolières et gazières et de s'assurer que les sociétés qui paient ces redevances ont rendu compte correctement de leur production. Les deux systèmes, le SGFF et le SGDR, sont connectés par leurs interfaces au Système ministériel de comptabilité (SMC) du MAINC. Comme le SGFF et le SGDR ne sont pas des modules du SMC, des rapprochements avec le SMC sont préparés pour chacun d'eux.

Lors de la mise en oeuvre initiale des systèmes, les gestionnaires de l'exploitation ont rencontré des difficultés opérationnelles et des problèmes de rapprochement des données. Ces difficultés étaient généralement liées au transfert des données d'un système à l'autre.

Objectifs

Les objectifs de cette vérification étaient les suivants :

- vérifier l'exactitude et la validité des opérations dans les comptes en fiducie des bandes et des particuliers, pour les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996;

- évaluer la qualité des contrôles manuels, administratifs et de supervision auxquels sont soumis les données avant leur entrée dans les interfaces, et la qualité de tous les contrôles informatisés et de tous les contrôles de base manuels touchant les entrées et les sorties ainsi que le traitement des données par ces interfaces.;

- évaluer les pratiques comptables et administratives appliquées aux comptes en fiducie des bandes, pour déterminer si l'on accorde l'importance voulue à l'économie, à l'efficience, à l'efficacité ainsi qu'au respect des directives, procédures et politiques établies par le Ministère;

- examiner et produire des descriptions détaillées des processus, et indiquer les points susceptibles d'être améliorés.

Étendue de la vérification

La vérification consistait à examiner les pratiques comptables et administratives appliquées au SGFF, et aux interfaces entre ce système et les autres systèmes d'information informatisés du Ministère. Dans la première phase de vérification sur place des comptes en fiducie des bandes et des particuliers (CFPB), on a examiné les interfaces entre, d'une part, le SGFF et le SGDR et, d'autre part, le SMC. La vérification a porté sur les contrôles d'intégrité, les transferts de données et l'efficacité et l'efficience opérationnelles. On n'a donc pas examiné les interfaces en détail, à cette occasion.

Il s'agissait de passer en revue toutes les opérations relatives aux comptes en fiducie des bandes et des particuliers enregistrées au cours des exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996, y compris les procédures manuelles et informatisées utilisées dans les régions, et les autres fonctions d'exploitation, de supervision et des gestion remplies à l'administration centrale et dans les régions de l'Atlantique, du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Méthode de vérification

Après la phase de l'examen préliminaire réalisée par la Direction générale de l'évaluation et de la vérification interne, il a été recommandé de vérifier, aux phases II et III du projet, les opérations des comptes en fiducie des bandes et des particuliers ainsi que les interfaces des systèmes électroniques.

Il s'agissait de vérifier les opérations relatives aux comptes en fiducie des bandes et des particuliers, effectuées au cours des exercices financiers 1993-1994 à 1995-1996, dans les régions de l'Atlantique, du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, et de fournir une opinion quant à leur exactitude et à leur fidélité.

Voici le détail des travaux effectués :

- Une vérification des documents à l'appui de la répartition des rentrées de fonds et des processus d'autorisation des sorties de fonds.

- Une vérification, par sondage de corroboration, des opérations touchant les comptes en fiducie des bandes et des particuliers, pour les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996, dans les régions de l'Atlantique, du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

  Remarque : En 1993-1994, la méthode de traitement et les contrôles de l'intégrité des données étaient très différents de ceux qui ont été utilisés en 1994-1995 et en 1995-1996. Par conséquent, pour l'échantillonnage nécessaire à notre sondage, nous avons traité les opérations de 1993-1994 comme un ensemble distinct de celui des deux autres exercices.

- Une vérification du calcul des intérêts crédités aux comptes en fiducie des bandes et des particuliers.

- Un examen de la valeur et de l'efficacité du rapprochement entre les systèmes servant à comptabiliser et à traiter les opérations dans les comptes des bandes et des particuliers.

- L'examen et la production de descriptions détaillées des processus, et indiquer les points susceptibles d'être améliorés.

Pour l'échantillonnage, on a tenu compte de la population d'opérations, et l'on a établi le taux d'erreurs prévu à 3 %, le taux d'erreur maximal acceptable à 5 % et le niveau de confiance à 95 %. Le taux d'erreurs prévu et le taux d'erreur maximal étaient fondés sur l'importance relative des opérations traitées, et non sur la valeur en dollars des opérations ou sur les soldes de compte.

Stratégie de présentation de l'information

Par cette vérification, on visait principalement à faire déterminer par un vérificateur externe si les opérations des comptes en fiducie des bandes et des particuliers, pour les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996, ont été fidèlement enregistrées, conformément aux dispositions de la *Loi sur les Indiens*.

Nous avions comme objectifs, entre autres, d'évaluer la pertinence et l'efficacité des contrôles des applications, et d'évaluer les pratiques comptables et administratives pour déterminer si l'on accorde l'importance voulue à l'économie, à l'efficience, à l'efficacité ainsi qu'au respect des directives, procédures et politiques établies par le Ministère. Ces deux derniers objectifs relèvent de la vérification interne. Le présent rapport présente donc l'opinion du vérificateur externe avec l'en-tête de BDO Dunwoody, comptables agréés, et les conclusions de la vérification interne à la section 2.

L'opinion du vérificateur externe présentée dans ce rapport est nuancée par une réserve en ce qui concerne l'intégralité des encaissements des comptes en fiducie. Pour vérifier cette intégralité, il faudrait examiner les contrôles et processus utilisés par les Services fonciers et fiduciaires (SFF) afin de s'assurer que toutes les recettes dues aux bandes et aux particuliers sont encaissées. Cette vérification ne portait pas sur les activités des SFF; elle était limitée aux recettes réellement perçues par le Ministère.

Exactitude et validité des opérations comptabilisées

La vérification a permis de constater que les opérations des comptes en fiducie des bandes et des particuliers ont été correctement comptabilisées tout au long des exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996.

Les comptes en fiducie n'ont pas été vérifiés pendant un certain nombre d'années. Par conséquent, le vérificateur externe n'a pas pu exprimer d'opinion concernant les soldes de ces comptes. On prévoit que les comptes en fiducie seront vérifiés pour tous les exercices successifs, ce qui permettra éventuellement à un vérificateur externe de donner une opinion sur les soldes de ces comptes en raison du fait que les soldes d'ouverture au 1er avril 1993 deviendront négligeables par rapport aux opérations vérifiées après cette date.

Pour faire une vérification de l'intégralité, il faudrait examiner les contrôles et processus utilisés par les Services fonciers et fiduciaires (SFF), au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, afin de s'assurer que toutes les recettes dues aux bandes et aux particuliers sont encaissées. La présente vérification ne portait pas sur les activités des SFF; elle était limitée aux recettes réellement perçues par le Ministère. Par conséquent, on n'a pas vérifié les processus utilisés par les SFF pour s'assurer que toutes les recettes dues aux bandes et aux particuliers sont encaissées.

Le tableau ci-après donne un aperçu du nombre d'opérations examinées dans chacune des régions, suivant notre plan d'échantillonnage fondé sur un niveau de confiance de 95 % et un taux d'erreurs prévu de 3 %.

	1993-1994	1994-1996	Total
Atlantique	74	110	184
Québec	115	122	237
Manitoba	119	123	242
Saskatchewan	125	128	253
Terr. du Nord-Ouest	41	41	82
Yukon	95	76	171
Total	569	600	1 169

On trouvera plus de détails sur la méthode d'échantillonnage à la section 3 du présent rapport.

Outre les échantillons statistiques ci-dessus, nous avons aussi prélevé, dans chacune des régions, des échantillons discrétionnaires des populations d'encaissements et de décaissements non fiduciaires, pour nous assurer que des opérations fiduciaires n'avaient pas été, par erreur, comptabilisées comme des opérations non fiduciaires.

Selon nous, à l'exception des cas isolés mentionnés plus loin dans ce rapport, et qui ont été réglés de manière satisfaisante du point de vue des vérificateurs, les opérations ont été correctement comptabilisées et la documentation fournie était appropriée.

Recommandation

Aucune.

Contrôles des applications des interfaces

Notre examen a démontré qu'on appliquait les contrôles appropriés pour vérifier l'intégralité et l'exactitude des données traitées par les interfaces entre le SGFF, le SMC et le SGDR. On a cependant constaté que les principaux contrôles étaient encore manuels et de type compensatoire.

Comme on l'a indiqué dans l'introduction ci-dessus, nous n'avions pas à faire un examen détaillé des interfaces informatisés dans le cadre de la présente vérification, puisque cet examen a été fait à la première phase de vérification sur place. Cependant, lors de la vérification dans les régions, nous avons retracé la majorité des opérations prises comme échantillons, dans le SMC et à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), comme procédé de corroboration pour nous assurer que l'interface fonctionnait bien. Nous avons aussi vérifié les rapprochements de fin de mois effectués entre le SGFF, le SMC et TPSGC.

Nous n'avons découvert aucune erreur dans les éléments vérifiés.

Recommandation

Aucune.

Conservation et recherche des documents

Si le Ministère veut s'acquitter correctement de ses responsabilités en matière de gestion des fonds en fiducie, il doit donner une forme officielle à ses politiques et procédures concernant la conservation des documents relatifs aux opérations de fiducie.

La première phase de vérification sur place avait permis de constater que dans l'une des régions visées, des améliorations s'imposaient aux procédures de conservation et de recherche des documents. Nous avons également observé, lors de notre vérification, qu'un certain nombre de régions avaient plus ou moins de difficultés à trouver la documentation requise, en particulier lorsqu'il s'agissait de remonter jusqu'à l'exercice 1993-1994.

Dans tous les cas, cependant, nous sommes finalement parvenus à vérifier par d'autres moyens l'exactitude et la validité des opérations. Mais le Ministère, en tant qu'administrateur des comptes en fiducie des bandes et des particuliers, a le devoir d'apporter le plus grand soin à l'administration des fonds des bandes. Et à ce titre, il est essentiel qu'il prenne les moyens pour permettre une recherche rapide de tous les documents justificatifs nécessaires.

Recommandation

Nous recommandons que le directeur général, Inscription, revenus et administration des bandes, relevant des Services fonciers et fiduciaires, se charge d'élaborer des politiques et procédures relatives à la conservation et à la recherche des documents, en collaboration avec les directeurs régionaux des Services fonciers et fiduciaires et des Services ministériels.

Section 3 - Méthodes d'échantillonnage

Aperçu de la question

Aux fins de la vérification, il fallait sélectionner des opérations suivant un processus statistiquement approprié. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) a fourni à l'équipe de vérification, sous forme électronique, toutes les opérations devant faire l'objet de la vérification, pour les trois exercices financiers visés. L'équipe de vérification a examiné les fichiers fournis par le MAINC, et elle a confirmé qu'on y trouvait toutes les opérations des CFPB pour les trois exercices en question.

Dans le rapport établi après la phase de l'examen préliminaire des CFPB, il est mentionné que pour l'exercice 1993-1994, on a utilisé des méthodes très différentes pour le traitement des opérations. Il est donc recommandé, dans ce rapport, de vérifier séparément les opérations effectuées pendant cet exercice. On y indique aussi qu'il serait possible de réunir les opérations de 1994-1995 et celles de 1995-1996, de manière à prélever un seul échantillon pour ces deux exercices.

Logiciel d'échantillonnage

Il a été décidé, au départ, que les vérificateurs utiliseraient le progiciel PIEAD (Procédé interactif d'extraction et d'analyse des données), lequel est approuvé par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Ce même logiciel a également été utilisé par le vérificateur général du Canada et par de nombreux services de vérification interne dans différents ministères fédéraux.

Taille des échantillons

La taille des échantillons à prélever pour chacune des populations d'opérations choisies a été calculée à l'aide des formules statistiques appropriées répondant aux exigences de la vérification. On a utilisé à cette fin les variables indiquées dans le cadre de référence de la vérification, à savoir :

- un niveau de confiance de 95 %,
- un taux d'erreurs prévu de 3 %,
- un taux d'erreur maximal acceptable de 5 %.

Tableaux des échantillons prélevés pour les différentes régions.

Régions Exercice 1993-1994 Description	Population totale	Atlantique Taille de l'échant.	Québec Taille de l'échant.	Man. Taille de l'échant.	Sask. Taille de l'échant.	Yukon Taille de l'échant.	T.N.-O. Taille de l'échant.	Total
Encaissements d'après le SGFF (codes 1 and 11)	2575	34	48	45	68	20	8	223
Décaissements d'après le SGFF (code 2)	1545	37	50	41	18	39	14	199
Pièces justificatives d'après le SGFF (codes 3 and 13)	6671	3	17	33	39	36	19	147
Total	10791	74	115	119	125	95	41	569

Régions Ex. 1994-1995 et 1995-1996 Description	Population totale	Atlantique Taille de l'échant.	Québec Taille de l'échant.	Man. Taille de l'échant.	Sask. Taille de l'échant.	Yukon Taille de l'échant.	T.N.-O. Taille de l'échant.	Total
Encaissements d'après le SGFF (codes 1 and 11)	5278	21	61	33	70	30	13	228
Décaissements d'après le SGFF (code 2)	2608	24	40	46	11	16	24	161
Pièces justificatives d'après le SGFF (codes 3 and 13)	14561	65	21	44	47	30	4	211
Total	22447	110	122	123	128	76	41	600

Opérations régionales à prélever

À l'étape de l'examen préliminaire, il a été déterminé que les régions présentaient un caractère homogène et que, de ce fait, on pouvait les traiter comme une seule et même population. On a donc procédé comme suit pour le traitement des opérations des différentes régions :

- on a considéré les six régions comme un tout pour le prélèvement des opérations;
- on a ensuite subdivisé les échantillons prélevés en fonction des six régions.

Lors de la première phase de vérification sur place des CFPB, on a constaté qu'à peu près la moitié des opérations étaient des calculs d'intérêts générés automatiquement par les systèmes informatiques du MAINC. On a aussi observé que la plupart de ces opérations étaient peu importantes.

En examinant ces opérations de calcul d'intérêts produites par les systèmes, on a observé qu'il suffisait de vérifier la méthode de calcul appliquée par les systèmes, conjointement avec un petit échantillon discrétionnaire des opérations, pour confirmer l'exactitude et l'intégralité de ces opérations. On a donc décidé de ne pas inclure ces opérations de calcul d'intérêts dans les échantillons à prélever. Quant aux opérations de calcul d'intérêts qui ne sont pas générées automatiquement par les systèmes, elles demeuraient dans la population globale d'opérations visées par un échantillonnage.

Mandat

Mandat

Vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers (CFBP)

Contexte : Le plan 1997-1998 de la Direction générale de l'évaluation et de la vérification interne (DGÉVI), approuvé par le Comité ministériel de la vérification et de l'évaluation (CMVÉ), prévoit une vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers. La vérification proposée portera sur l'Administration centrale et les régions de l'Atlantique, du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Elle complétera le cycle des vérifications de comptes en fiducie des bandes et des particuliers entamé en 1996-1997 dans les régions de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et pour Pétrole et gaz des Indiens du Canada. Le CMVÉ a d'ailleurs demandé que ces vérifications s'effectuent de manière cyclique.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les Indiens*, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) tient deux types de comptes en fiducie, soit les comptes des Premières Nations (comptes de capital et comptes de revenu) et les comptes de certains particuliers indiens (mineurs, personnes mentalement incapables, personnes décédées, personnes adoptées).

Des fonctionnaires du Ministère effectuent des dépôts dans ces fonds à partir de sources diverses, souvent directement ou indirectement à la suite de transactions relatives aux ressources des terres de réserve. Des dépenses sont également faites à partir de ces comptes à l'intention des Premières Nations et de particuliers, moyennant l'approbation du Ministre ou d'un fondé de pouvoir. L'intérêt est calculé et crédité conformément aux décrets en vigueur et aux décisions du Conseil du Trésor.

Les comptes en fiducie n'ont fait l'objet d'aucune vérification depuis plusieurs années. C'est pourquoi il est proposé que la vérification porte sur les opérations de ces comptes pour les exercices 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996.

La comptabilité de ces comptes en fiducie est effectuée à l'aide d'un système informatique appelé Système de gestion de fonds de fiducie (SGFF). La société Pétrole et gaz des Indiens du Canada (PGIC), à Calgary, utilise un système de gestion des données sur les ressources, Resource Information Management System (RIMS), qui mémorise les informations sur les concessions et les redevances pétrolières et gazières dues et réglées par les entreprises.

Le RIMS aide PGIC à remplir ses fonctions, qui consistent à vérifier les redevances et à s'assurer que les compagnies qui doivent les verser rendent un compte exact de leur production.

.../2

Le SGFF et le RIMS sont tous deux reliés par des interfaces au Système ministériel de comptabilité (SMC) du MAINC. Puisque ce ne sont pas des modules du SMC, il faut préparer des rapprochements avec le SMC pour chacun des deux systèmes.

Au moment de l'implantation des systèmes, le personnel gestionnaire de l'exploitation s'est heurté à certaines difficultés de fonctionnement et de rapprochement des données. La plupart de ces difficultés avaient pour origine le transfert de données entre les systèmes.

Objectifs : L'objet et les objectifs de la vérification sont les suivants :

- vérifier l'exactitude et la validité des opérations effectuées dans les comptes en fiducie des bandes et des particuliers en 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996;
- évaluer tous les contrôles manuels et tous les contrôles d'écriture et de supervision ayant porté sur les données avant le passage par les interfaces et tous les contrôles informatisés et manuels de base ayant porté sur les intrants, les extrants et le traitement des données par rapport à ces interfaces;
- évaluer les pratiques comptables et administratives touchant les comptes en fiducie en ce qui concerne les exigences d'efficacité, d'efficience, d'économie et de respect des directives, procédures et politiques du Ministère;
- analyser et élaborer une description détaillée du processus et cerner les points susceptibles d'amélioration.

Portée : Le champ de la vérification comprend une analyse des pratiques comptables et administratives touchant le SGFF et de ses interfaces avec d'autres systèmes informatiques du Ministère. La phase II de la vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers comprenait un examen des interfaces du SGFF et du RIMS par rapport au SMC. Elle portait sur les contrôles d'intégrité, les transferts de données et l'efficacité et l'efficience opérationnelles. Par conséquent, la présente vérification ne comportera pas d'analyse détaillée des interfaces.

L'étude portera sur tous les comptes en fiducie de bandes et de particuliers pour 1993-1994, 1994-1995 et 1995-1996, y compris les interventions manuelles et informatiques ayant eu lieu dans les régions et les autres interventions opérationnelles et fonctions de supervision et de gestion exécutées à l'Administration centrale et dans les régions de l'Atlantique, du Québec, du Manitoba, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

.../2

Démarche: La vérification des comptes en fiducie des bandes et des particuliers se déroulera en trois étapes :

- enquête et évaluation préliminaires;
- travail sur le terrain et analyse;
- rapport.

Ressources : Le projet sera mis en oeuvre par ressources contractuelles et géré par la DGÉVI.

Coût : Outre les ressources de la DGÉVI, on estime que le travail contractuel coûtera 126 000 $.

Échéancier : La planification de la vérification débutera en août 1997.

Approbation :

Brent DiBartolo
Sous-ministre adjoin
Services ministériels
le 25 septembre 1997

Bob Watts
Sous-ministre adjoint
Services fonciers et fiduciaires
le 2 octobre 1997

PLAN D'ACTION

AUDIT AND EVALUATION / VÉRIFICATION INTERNE ET ÉVALUATION

REQUEST FOR ACTION PLAN / DEMANDE DE PLAN D'ACTION

PROJECT / PROJET : 97-05
DATE SENT / DATE D'ENVOI: 21 mai 1998
DATE DUE / ÉCHÉANCE: 29 mai 1998

PROJECT TITLE / TITRE DU PROJET : **AUDIT OF BAND AND INDIVIDUAL BAND TRUST ACCOUNTS**

REGION OR BRANCH / RÉGION OU DIRECTION GÉNÉRALE : **Registration, Revenues and Band Governance Branch, Lands and Trust Services**
Inscription, revenus et administration des bandes Services fonciers et fiduciaires

(1) RECOMMENDATIONS / RECOMMANDATIONS	(2) REPORT / RAPPORT PAGE NO.	(3) ACTION PLAN / PLAN D'ACTION (If space provided is insufficient please continue on blank sheet. / Si vous manquez d'espace, veuillez continuer sur une page blanche.)	(4) RESPONSIBLE MANAGER / GESTIONNAIRE RESPONSABLE (TITLE / TITRE)	(5) PLANNED COMPLETION DATE / DATE PRÉVUE DE MISE EN OEUVRE
Nous recommandons que le directeur général, Inscription, revenus et administration des bandes, relevant des Services fonciers et fiduciaires, se charge d'élaborer des politiques et procédures relatives à la conservation et à la recherche des documents, en collaboration avec les directeurs régionaux des Services fonciers et fiduciaires et des Services ministériels.	7	1- Consulter le personnel des Services fonciers et fiduciaires et des Services ministériels à l'administration centrale et dans les régions pour déterminer quels documents conserver dans les fichiers. 2- Rédiger une politique qui permettrait aux régions de prendre les mesures correctrices appropriées pour faire en sorte que toute la documentation requise soit conservée dans un fichier central. 3- Demander à chaque directeur général régional de veiller à la mise en application de ces pratiques.	Directeur général, Inscription, revenus et administration des bandes, Services fonciers et fiduciaires	31 mars 1999